

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

FINANCES

11 / 21_242 - DÉCISION MODIFICATIVE 2021 N°1 APRÈS BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - BUDGET PARC EXPOSITIONS

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 7 décembre 2021.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Odile LACAZE donne pouvoir à Marie-Corinne FORTIN
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean ESQUERRE donne pouvoir à Jean-Michel BOUAT

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE
Pascal PRAGNERE
Boris DUPONCHEL

11 / 21_242 - DÉCISION MODIFICATIVE 2021 N°1 APRÈS BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - BUDGET PARC EXPOSITIONS

référence(s) :
Commission ressources - organisation du 30 novembre 2021

Service pilote : Budgets annexes

Autres services concernés :

Elu(s) référent(s) : Roland GILLES

Roland GILLES, rapporteur,

Il est soumis à votre examen le projet de décision modificative 2021 n°1 après budget supplémentaire du Parc expositions.

Il est proposé au Conseil municipal les réajustements suivants pour tenir compte du résultat reporté de 43,55 € constaté au budget supplémentaire :

Section de fonctionnement (dépenses) :

chapitre 023 – Virement à la section d’investissement + 43,55 €

Section investissement (recettes) :

chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement + 43,55 €

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le projet de la décision modificative 2021 n° 1 après budget supplémentaire du budget Parc expositions tel qu'il est présenté ci-dessus , équilibrée en dépenses et recettes à + 43,55 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

ladite décision modificative 2021 n°1 après budget supplémentaire du budgetaire Expositions, Equipement
en dépenses et recettes à 43,55€, et qui se détaille comme suit :

Section de fonctionnement (dépenses) :

chapitre 023 – Virement à la section d’investissement + 43,55 €

Section investissement (recettes) :

chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement + 43,55 €

Nombre de votants : 40

Abstentions : 6 (le groupe "Collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée" et le groupe "Communistes et Républicains")

Unanimité

Pour extrait conforme

Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé

Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.